

Décision

Générale

colonial

Décision n° 454 accordant une gratification de 1.000 frs à M. Del Giudice.

n° 454

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 juin 1943

Numéro JO
n° 12 du 15/06/1943

Date du numéro
15 juin 1943

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Décret du 18 Juin 1884

Vu la demande formulée par M. DEL GIUDICE ex-comptable auxiliaire à l'Usine Electrique ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Il est accordée à M. DEL GIUDICE. exemployé auxiliaire à l'Usine Electrique, une gratification de MILLE FRANCS (1.000 francs) pour travaux effectués après son engagement dans les Forces Françaises Combattantes. La dépense est imputable au

Chapitre 8, article 4; article 4, paragraphe 1 du budget local, exercice 1943.

Art. 2

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BAYARDELLE.